

L'envolée des prestations sociales depuis cinquante ans

Leur part augmente de plus en plus dans les dépenses publiques, sous l'effet surtout des retraites.

JULIE RUIZ PEREZ @julieruizperez

FINANCES PUBLIQUES Si, dans le milieu financier, on aime à répéter que les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel, il semblerait que la dépense publique française tente de faire mentir cet adage. Ces cinquante dernières années, elles sont en effet passées de 39,4 % du PIB à 56,7 % soit une augmentation de 17,3 points, selon une note publiée ce jeudi sur le site spécialisé dans les finances publiques Fipéco. En clair, cela signifie qu'aujourd'hui la France dépense plus de la moitié, non pas de ce qu'elle gagne (à savoir le montant des recettes fiscales et non fiscales), mais bien de ce qu'elle produit (le PIB étant un agrégat de la production de richesse de tous les acteurs sur le territoire).

Et cela ne date pas d'hier, comme l'indique le document qui situe à 1982 le moment où la dépense publique a dépassé les 50 % du PIB. Les données analysées par François Ecalle, expert des finances publiques et auteur de la note, éclairent ainsi un demi-siècle de politique budgétaire.

Au commencement duquel on trouve le coup d'arrêt brutal aux années de croissance fastes qu'étaient les Trente Glorieuses. En 1972, la dépense publique ne dépassait pas les 40 % du PIB. C'est d'ailleurs au début des années 1970 que remonte le dernier budget à l'équilibre de notre histoire. En 1974, en effet, le dernier solde budgétaire positif s'établissait à 8,5 milliards de francs, soit environ 6 milliards d'euros d'aujourd'hui. Les comptes publics seront poussés dans le rouge après l'élection de Giscard par les conséquences du choc pétrolier sur l'économie.

« La croissance des dépenses ne s'est en effet adaptée que très progressivement à un régime de croissance de l'activité économique beaucoup plus faible à la suite du premier choc pétrolier », analyse François Ecalle. Au-delà de l'entrée des économies occidentales dans une longue phase de croissance lente, la France a vu ses dépenses augmenter inexorablement ces cinquante dernières années du fait d'un facteur déterminant : les prestations sociales, qui sont passées de 14,9 % du PIB, en 1972, à 25,3 % l'an dernier. Plus

précisément, les dépenses des administrations sociales (chômage, maladies, retraites...) ont augmenté de 7,4 points de PIB depuis 1978 (première année où les données sont disponibles). A titre de comparaison, celles des collectivités locales (régions, départements, communes) n'ont progressé que de 3,4 points sur la même période et ce malgré les multiples lois de

décentralisation votées depuis les années 1980 qui ont transféré des compétences de l'Etat vers les administrations locales.

Plus parlant encore, les dépenses prises par fonction (une donnée disponible depuis 1995) montrent la persistance de cette tendance. Championnes de la hausse des dépenses, les retraites ont augmenté de 2,6 points de PIB depuis la première élection de Jacques Chirac du fait, bien sûr, du vieillissement de la population. L'âge moyen est passé de 37,6 à 42,2 ans sur la période. Mais les raisons sont aussi politiques.

1/4 des dépenses publiques est dû aux prestations sociales

DEPENSES PUBLIQUES PAR NATURE en % du PIB



*Autres entreprises, aux ménages et aux organisations internationales

Sources : Fipéco et Fipéco

Infographie LE FIGARO

raison, là encore, de la situation démographique française, mais aussi du fait des progrès techniques qui entraînent la hausse des coûts sur les nouveaux médicaments et autres traitements. En comparaison, les dépenses militaires ont reculé de 0,8 point sur la période. Plus surprenant, les crédits de l'enseignement ont baissé de 0,5 point par rapport au PIB depuis le milieu des années 1990.

Autre facteur de l'augmentation du poids des dépenses sociales, les allocations, notamment celles destinées à aider les Français à se loger, ont pris en importance depuis les années 1970-1980, en incluant de plus en plus de bénéficiaires. Aujourd'hui, les aides au logement (versements directs et réductions de dépense) s'élèvent à elles seules à 40 milliards d'euros.

Depuis qu'elles ont dépassé les dépenses des administrations centrales (l'Education, la Défense, l'Intérieur...) au début des années 2000, les dépenses des administrations sociales continuent de peser de plus en plus lourd dans l'ensemble des dépenses publiques dont elles représentent aujourd'hui plus de 40 %.

Aides au logement

La réforme Balladur en 1993 a par exemple changé le mécanisme de revalorisation des pensions en les indexant non plus sur l'évolution des salaires qui a été relativement atone sur la période, mais sur l'inflation. En 2021, selon un rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) les prestations retraits ont coûté plus de 300 milliards d'euros, soit près de 14 % de PIB. Les prestations maladies sont quant à elles aussi en hausse de 1,3 point de PIB sur la période. En